



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Février 2020

Présents : Mesdames Corinne GAMBIER, Dominique VILLERET, Joëlle SANS, Myriam PATTEUX, Marie-José DEVERGIE, Valérie de L'Hamaide,

Messieurs Christophe de l'Hamaide, Hervé SINNAEVE, Jean-Marie SMET, Pascal DROUARD, Pascal SANGLIER, Jean-Pierre COMPAROT, Guy COCAGNE, Philippe GODALIER

Absents Excusés : Mesdames Florence VASSAL (a donné pouvoir à Jean-Pierre COMPAROT),, Nathalie MELLIER, Amandine ROUCHAUSSE, Monsieur Bernard BOULET

Secrétaire : Madame Valérie de L'Hamaide

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour du Conseil Municipal, point n° 5, afin de modifier une délibération du mois de Juillet 2019 portant sur les parcelles du chemin des boeufs. Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR MODIFIÉ :

- Résultat 2019 pour information
- compte rendu délégations
- demandes de subvention :
- Autorisation donnée au Maire de procéder à des dépenses d'investissement en 2020 avant l'adoption du Budget Primitif
- fiscalisation / défiscalisation des participations syndicales
- présentation des travaux d'investissement 2020
- échange de parcelles AO99
- questions diverses

Monsieur le maire informe les conseillers de la démission de Monsieur Jean Jacques PHILIPPART

### 1. Résultat 2019 pour information

Monsieur le maire donne la parole à madame Joëlle Sans , qui présente un état synthétique des comptes 2019

### Réal 2019

#### Fonctionnement

Chapitres dépenses	
11 Charges à caractère général	255 536 €
Réserve	
12 Charges de personnel	314 295 €
14 Atténuation de produits	20 129 €
68/042 ( dot. amortissements)	1 354 €
65 Autres charges de gestion courante	215 100 €
66 Charges financières	18 393 €
67 charges exceptionnelles	5 304 €
23 Virt à la section d'investissement	
	830 111 €

chapitre recettes	
exc excédent de fonct 2018	93 201 €
73 Impôts et taxes	555 151 €
74 Dotations et participations	256 614 €
72/042	
75 autres produits de gestion courant	46 737 €
70 produits des services	72 847 €
13 atténuation de charges	35 868 €
77 produits exceptionnels	1 481 €
76 produits financiers	3 €
	1 061 901 €

231 790 €

#### Investissements

Déficit invt	110 012 €
16 remb. emprunts	48 791 €
139/040	
travaux divers	
204 Subv d' éqipt versées	1 884 €
21 Immo corp	11 323 €
23 Immob en cours	163 585 €
divers	
total	335 594 €
	1 165 705 €

excéd. invt	
1068	110 012 €
21 virt de la sect. fonct.	
fctva N-1	19 661 €
taxe amén + tle	3 745 €
24 cessions	
subvention	105 858 €
165 Dépôts / cautionnements	
amortiss/040	1 354 €
emprunt	170 000 €
	410 631 €

75 036 €

1 472 532 € **306 826 €**

Le conseil prend acte de cette présentation.

## 2. **Compte rendu des délégations**

dans le cadre de la délégation de conclusion des louages du 25 juillet 2018, le bail de la parcelle YD 11 à Campdeville à été transféré de l'EARL de Guell vers Monsieur Pierre Smet.

## 3. **Demandes de subventions**

**Rue des étangs:** montant des travaux 44 318 € HT, DETR: dossier non retenu en 2019 représenté en 2020 pour un montant de 14 773€ HT.

**Ecole du Thérinet:** montant HT des travaux 10 264,77€ HT  
subvention à demander à la DETR 40% soit 4 105,91€

**Rosace de l'église:** montant du devis 9 088€HT  
subvention à demander 50% au département : 4 544€ HT et 20% à l'agglomération : 1 817€ HT

Le conseil autorise monsieur le maire à présenter des demandes de subvention pour ces travaux.

## 4. **Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020**

En l'absence de vote du Budget Primitif 2020, le Conseil autorise le Maire à engager des dépenses d'investissement pour des opérations sans Restes à Réaliser, sans engagement écrit en 2019.

Le Conseil donne pouvoir au Maire d'engager ces dépenses dans la limite suivante : elles n'excéderont pas le quart des crédits engagés en 2019 sur les opérations concernées, crédit ouvert au BP 2019: 225 904€, autorisation de dépense 25% soit 56 476 €

## 5. **fiscalisation / defiscalisation des participations syndicales**

Maintien de la fiscalisation pour la participation de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Exploitation du Bassin de Natation de Savignies

Le Conseil décide à l'unanimité de maintenir la fiscalisation des dépenses liées à l'exploitation du Bassin de Natation de Savignies.

Maintien de la défiscalisation pour la participation de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de l'Agglomération Beauvaisienne.

Le maire signale que le 14 mars 2019, le conseil municipal avait délibéré favorablement pour la défiscalisation de la contribution communale au budget incendie du SIEAB pour l'année 2019. Il avait alors pris note que cette délibération relative à la défiscalisation devait être renouvelée chaque **année dans les 40 jours qui suivront le vote du budget lié à la compétence incendie du SIEAB** par le comité Syndical, conformément aux dispositions de l'article L 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette contribution est répartie entre toutes les communes adhérentes au prorata du nombre d'hydrants installés dans la commune ou dans la portion du territoire communal alimenté en eau potable par le SIEAB (sauf convention particulière). Elle s'élève pour la commune de Milly sur Thérain à 13 050 € .

Le Conseil Municipal, après discussion et avoir pris connaissance du montant de la contribution communale pour 2020 relative à la compétence incendie déléguées au SIEAB, décide à l'unanimité de continuer à défiscaliser cette contribution en 2020.

## 6. **Objet : présentation des travaux d'investissement 2020**

le conseil municipal prend acte de la présentation des travaux entérinés par la commission travaux.

## 7. **Modification de délibération AO99**

Lors de la réunion du conseil au mois de Juillet, il avait été délibéré :

- De prononcer le déclassement en partie du chemin du pont des bœufs.;
- D'échanger avec Monsieur Dewanckel la partie déclassée du chemin des boeufs

Cette délibération autorisait Monsieur le maire à signer devant le notaire de Marseille en Beauvaisis. Une nouvelle notaire étant installée à Milly sur Thérain, il est proposé de modifier la délibération.

le conseil municipal autorise la modification de cette délibération.

#### **Questions diverses**

##### **entretien / tontes des hameaux**

Henri Kapaï part en retraite cette année, ce qui entraîne une diminution du personnel. Les travaux d'entretien des hameaux seront donc cette année externalisés auprès de la société 2D Paysages

##### **Pont des boeufs**

le pont des boeuf va être équipé de barrières ne permettant que le passage des piétons et des vélos. Ces barrières ne seront ouvertes que les jours d'ouverture du point vert. La signalisation sera installée aux forges et rue des prés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.